



CHAMPIONNATS DE FRANCE TAEKWONDO POUUMSE

CADETS, JUNIORS, -30 ANS, -40 ANS, -50 ANS, -60 ANS, -65 ANS, +65 ANS, EQUIPES, PAIRES

PALAIS DES SPORT ST SAUVEUR - 8, AVENUE DU PRÉSIDENT JF KENNEDY - 59 800 LILLE

**SAMEDI 22 ET
DIMANCHE
23 FÉVRIER
2020**

LILLE

CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

- Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2019/2020
- **Passeport sportif** : Les compétiteurs devront présenter un passeport sportif à jour et en règle : licence 2019/2020, certificat médical en cours, autorisation parentale (pour les mineurs) et une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport international attestant de la nationalité française, ou une déclaration de nationalité française délivré par le tribunal d'instance.

QUALIFICATIONS

- Qualification lors du championnat de ligue de la saison en cours (en fonction du quota dont dispose la ligue)
- Champion de France en titre
- Champion de France Universitaire de la saison en cours se déroulant avant les championnats de France

CATÉGORIES

Individuel :

- **Cadets** : 12, 13 et 14 ans (2006, 2007, 2008)
- **Juniors** : 15, 16, 17 ans (2003, 2004, 2005)
- **- 30 ans** : 18 à 30 ans (1990 à 2002)
- **- 40 ans** : 31 à 40 ans (1980 à 1989)
- **- 50 ans** : 41 à 50 ans (1970 à 1979)
- **- 60 ans** : 51 à 60 ans (1960 à 1969)
- **- 65 ans** : 61 à 65 ans (1955 à 1959)
- **+ 65 ans** : 65 ans et + (1954 et avant)

Equipe*

- **Equipe masculine** : 12-14 ans / 15-17 ans / -30 ans / +30 ans
- **Equipe féminine** : 12-14 ans / 15-17 ans / -30 ans / +30 ans
- **Equipe paire** : 12-14 ans / 15-17 ans / -30 ans / +30 ans

*Les « équipes masculines », les « équipes féminines » ou « paires » peuvent être composées d'athlètes, licenciés dans des clubs, issus de différentes ligues (cf art 3.1.1.3 reglt compétition)

INSCRIPTIONS

TOUS LES COMPÉTITEURS DEVRONT S'INSCRIRE SUR LE SITE :

<http://www.martial.events/en> et régler les droits d'inscriptions afférents, de 12,00 € par compétiteur. Un compétiteur inscrit dans la catégorie individuelle et dans la catégorie équipe et/ou paire doit régler 2 ou 3 fois les droits d'engagements soit la somme de 24,00 € ou 36,00 €.

Il sera demandé à chaque ligue de valider à l'issus de inscriptions les inscrits de sa région

Les clubs feront le nécessaire pour enregistrer leurs compétiteurs, avant le 05 février 2020, date limite d'inscription.

Aucune inscription ne sera validée, sans le versement des droits d'engagement par paiement paypal directement sur le site Martial Events.

ACCREDITATIONS

Les compétiteurs devront se présenter avec **leur passeport sportif à jour, en règle et muni de leur pièce d'identité, Samedi 22 Février 2020 au Palais des Sports St Sauveur, entre 9h00 et 11h30 pour récupérer leurs étiquettes d'accréditations et confirmer leurs participations.**

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Se référer à la réglementation des compétitions F.F.T.D.A (Articles 3 à 3.1.5)

DIVERS

Les compétiteurs devront présenter leur accréditation, à l'entrée du site, à la table de contrôle et de l'aire de combat.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

PALAIS DES SPORT ST SAUVEUR - 8, AVENUE DU PRÉSIDENT JF KENNEDY - 59 800 LILLE

Samedi 22 Février 2020

- 09h00 à 11h30 : Accréditations
- 13h45 : Présentation et informations aux compétiteurs
- 14h00 : Championnats de France par Équipe (Pairs et Équipes)

Dimanche 23 Février 2020

- 08h00 : Présentation et informations aux compétiteurs
- 08h15 à 16h30 : Championnats de France Individuel
-

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.

Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site